

Compte rendu du conseil municipal du Lundi 20 Mai 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Mme Morgane ESPRIT excusée

Attribution des subventions 2019

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes :

- **Aux associations de Guiclan**

Tennis Club	420.00	Club de l'amitié	350.00
ASC Handball	5718.00	Ass P'tit chou	300.00
Football Club	3426.00	Trotteurs de la Penzé	200.00
Tennis de table	1032.00	Société de chasse	600.00
Compagnie de l'Arc de la Penzé	204.00	F.N.A.C.A.	180.00
Saint jacques Animations	700.00	APE Ecole publique	1659.00
APEL Ecole du Sacré Coeur	1395.00	Roch Toul VTT	150.00
APE Ecole de Penzé	138.14	Gym pour tous	350.00
Comité d'animation de Guiclan	800.00	Boule bretonne	150.00
Groupe artistique de la Penzé	150.00		
Association Guiclan Autrement		Fourniture peinture	

- **Aux associations extérieures**

Handisport	50.00	Prévention routière	35.00
Association des Maires du Finistère	800.70	Foyer de Penzé	50.00
Association des Maires ruraux du Finistère	100.00	Groupement de l'Horn	1500.00
Radio Nord Bretagne	100.00		

- **Aux écoles extérieures**

MFR Morlaix	50.00	IFAC CCI Brest	200.00
MFR Elliant	25.00	Chambre des métiers du Finistère	25.00
MFR Plabennec	50.00		

Subvention au CCAS

Pour équilibrer le budget du CCAS, le conseil municipal décide de verser une subvention de 5300.00 € au budget du CCAS.

Attribution des subventions à caractère social

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

Ass Grain de sel	150.00	FNATH	50.00
Ass ADAPEI	100.00	Les resto du coeur	100.00
Ass des paralysés de France	50.00	Ass Présence écoute	100.00
Ass française des sclérosés en plaques	50.00	Secours catholique	100.00
Ass Enfance et familles d'adoption	50.00	Ass Céline et Stéphane	100.00
Banque alimentaire	401.00	Ass des amis de Lannouchen	100.00
Ass France Alzheimer	100.00	Ass Jonathan Pierre Vivantes	50.00
Ass Rêves de clown	100.00		

Jurés d'assises

Comme chaque année, il convient de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valable pour l'année suivante.

Les personnes tirées au sort sont les suivantes : Mme MUNCK Chantal, Mme HERNOT Annie, M. LAGRENE Luc, M. PENGAM Yvon, Mme NORMAND Marie Jo, M. ABHERVE GUEGUEN Martial

Répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'exercice 2018, au profit des communes et groupements de communes inférieurs à 10 000 habitants dotés de la compétence voirie

La commune va effectuer des travaux rue de Penzé, de l'entrée de l'agglomération au rond point : réalisation d'une liaison piétonne, marquage au sol et sécurisation de l'entrée du bourg. Une demande subvention au titre des amendes de police sera sollicitée auprès du Conseil départemental du Finistère.

Espace Adventura : location Appartements

La commune a rénové 3 appartements, rue du Patronage dans l'espace Adventura. Le conseil municipal a fixé le montant des loyers :

T2 Duplex (superficie 44.30 m²) : 350.00 €

T2 Duplex (superficie 48.80 m²) : 400.00 €

T3 Duplex (superficie 62.90 m²) : 450.00 €

La caution est fixée à un mois de loyer

Des dossiers sont à disposition en mairie pour les personnes intéressées. La commission Finances sera chargée d'étudier les dossiers et d'attribuer les logements

SCIC Guiclan Santé : demande Garantie prêt pour la construction de la pharmacie

Suite à la demande de la SCIC Guiclan Santé sollicitant une garantie pour le prêt pour la construction de la pharmacie, le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) accepte de garantir le prêt pour la construction de la pharmacie.

Cession terrain Kermat

Suite à la demande de M. Benoît VIGOUROUX d'acheter du terrain communal à proximité de son élevage à Kermat, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la vente de terrain d'une superficie de 720 m² au prix du m² à 3.10 €.